



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vie chère en Martinique

Question au Gouvernement n° 841

[Texte de la question](#)

VIE CHÈRE EN MARTINIQUE

M. le président . La parole est à M. Frédéric Maillot.

M. Frédéric Maillot . Il y a une semaine se sont tenues les assises contre la vie chère en Martinique. Cette terre, ce peuple se sont dressés et se dressent aujourd'hui encore, non pour danser le zouk à l'image du groupe présidentiel, mais pour lutter contre la vie chère.

Nous, députés d'outre-mer, vous interpellons une fois de plus sur ce sujet – et ce ne sera pas la dernière fois car nous avons été élus pour cela. Un rapport sorti la semaine dernière révèle que les frais bancaires ont augmenté de 5 % dans les outre-mer. J'entends déjà certains chuchoter que 5 %, ce n'est pas énorme, mais – faut-il le rappeler ici ? – ces frais sont déjà 15 % plus élevés chez nous que dans le reste de la France.

M. Pierre Cordier . C'est une honte !

M. Frédéric Maillot . Or 15 + 5, cela fait 20. Nous, les Français entièrement à part, payons donc des frais bancaires 20 % plus élevés que les Français à part entière.

Ce que je veux vous dire, monsieur le ministre des outre-mer, c'est que dans nos territoires, la cherté de la vie ne s'explique pas uniquement par l'alimentaire ou la grande distribution. C'est un système bien huilé, mis en place avec l'aide des gouvernements qui se sont succédé. La vie chère, ce sont les colis postaux échangés entre particuliers qui sont soumis à une double TVA, à l'achat et à la réception. Ce sont aussi les frais de communication et le coût du logement qui sont plus élevés chez nous. Je vous dis ce que vous savez déjà : chez nous, absolument tout est touché par la vie chère.

Après la loi sur l'égalité réelle outre-mer et la loi Lurel, si votre texte ne s'attaque pas au problème de la vie chère dans son spectre le plus large, il nous réduira une fois de plus à des peuples de pousseurs de caddie, pour reprendre l'expression de mon collègue Jean-Philippe Nilor. Nous sommes plus que des tubes digestifs sur pattes !

Lors des assises de la vie chère, nous avons travaillé à des propositions. Pendant que certains bombent le torse pour recevoir des médailles, d'autres défendent la dignité de leur peuple. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SOC.*) Nous nous inscrivons dans la seconde catégorie.

Êtes-vous prêt à accueillir les propositions populaires de nos peuples en colère ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR, sur plusieurs bancs des groupes SOC et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. le président . La parole est à M. le ministre d'État, ministre des outre-mer.

M. Manuel Valls, *ministre d'État, ministre des outre-mer* . J'ai eu l'occasion de le dire hier en répondant à la question de Mme Bellay : certains grands groupes performants contribuent à étouffer les économies et les populations. Il faut donc agir contre la vie chère. Le gouvernement a accompagné et soutenu la proposition de loi de la sénatrice Audrey Bélim ; vous étiez d'ailleurs le rapporteur de ce texte à l'Assemblée. Le décret sera bientôt publié. Ce texte, qui sera suivi d'effets, porte sur les loyers, et non sur l'alimentaire.

Début juin, j'ai présenté aux parlementaires ultramarins un plan d'action ambitieux et complet, qui comprend notamment une circulaire envoyée aux préfets et trois décrets visant à renforcer le bouclier qualité prix et les observatoires des prix, des marges et des revenus – ces derniers seront publiés prochainement. Dans quelques semaines, je présenterai en Conseil des ministres un projet de loi qui sera examiné à l'automne. Celui-ci permettra d'élargir le BQP pour y inclure les services, de renforcer la transparence, la concurrence et les contrôles et d'engager la nécessaire transformation des économies, dans tous les domaines.

J'ai répondu à l'invitation de vos collègues Nadeau et Nilor aux assises contre la vie chère. Comme j'étais en déplacement en Guyane, je me suis adressé aux participants par vidéo. Je suis ouvert au dialogue ; c'est ainsi que nous travaillons. Comme vous, j'imagine, je refuse autant le sectarisme que la violence.

Nous pouvons encore améliorer le travail sur les textes, comme nous l'avons déjà fait par le passé. Le grand débat d'automne sur le projet de loi contre la vie chère permettra de l'enrichir. Nous poursuivrons aussi la concertation avec le monde économique et social. Nous pourrions alors répondre aux attentes.

Je vous le dis très sincèrement : je sais qu'il existe parfois un sentiment d'abandon ou de mépris, d'infantilisation ou de paternalisme. Mais si nous agissons ainsi, sous l'autorité du premier ministre, c'est parce que je vous considère comme ce que vous êtes, c'est-à-dire un représentant de la nation à part entière.

M. le président . La parole est à M. Frédéric Maillot.

M. Frédéric Maillot . Vous avez parlé de violence. La vraie violence, nous la subissons tous les jours dans les pays dits d'outre-mer. Nous savons bien qui tient les rênes de l'économie et du pouvoir, même si nous ne pouvons pas le dire dans cet hémicycle. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et GDR. - Mme Julie Ozenne applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Maillot](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 841

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 2025